

Laon, le 25 mars 2024

MARLE : AVANCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONT DE LA RD58 SUR LE VILPION

Les travaux du nouveau pont sur le Vilpion, débutés en novembre dernier, avancent selon le planning. Les nouvelles poutrelles du futur ouvrage ont été posées.



Pose des poutrelles du futur ouvrage

C'est un ballet incessant de convois exceptionnels composé de **6 camions de 30 m de long**, chargés des **poutrelles métalliques du nouveau pont de la RD58 sur le Vilpion**, qui a eu lieu à Marle les 20 et 21 mars dernier.

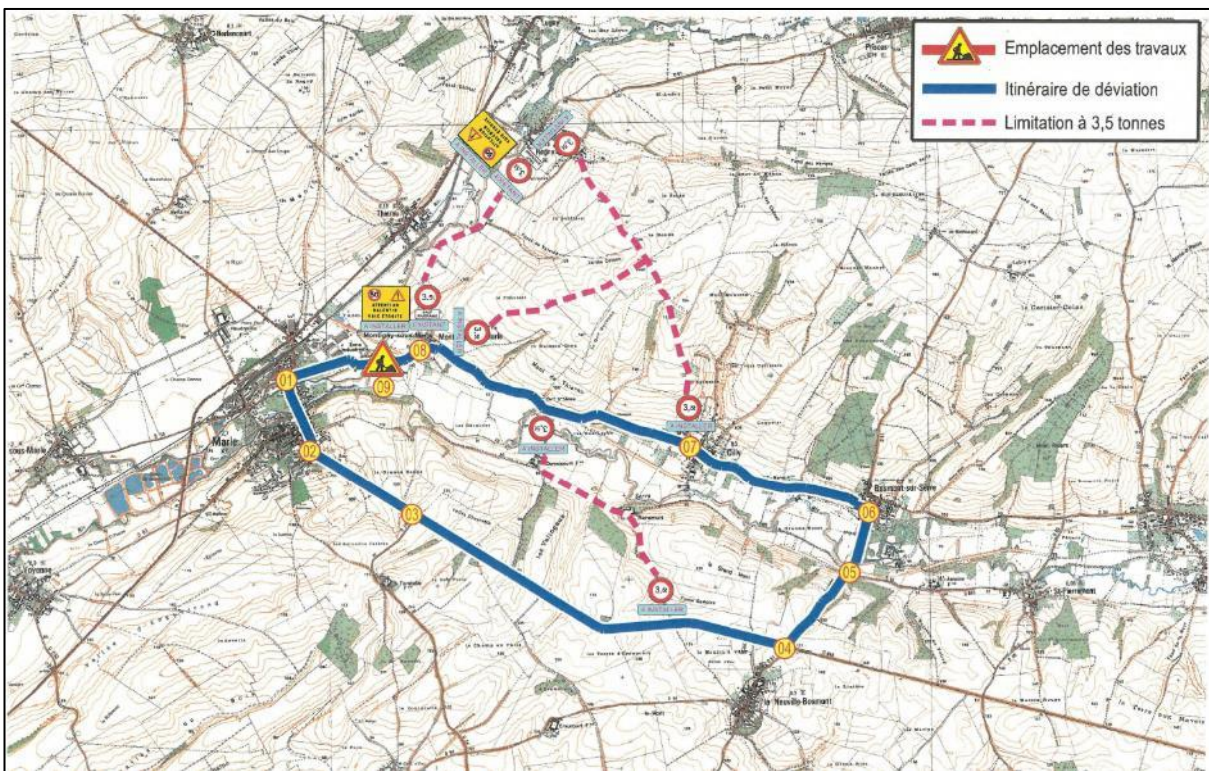
Au démarrage du chantier, le 6 novembre 2023, ce sont d'abord les fondations profondes qui ont été réalisées, suivies d'une période de séchage de 4 semaines. **Le tablier de l'ancien pont a ensuite été démoli**, pour ensuite faire place à la construction des nouveaux appuis.

Récemment, le chantier est entré dans une nouvelle phase avec l'arrivée, la préparation et la **pose des 16 poutrelles de 6 T et 30 m de long chacune**, qui constituent la structure du futur pont.

Une opération d'envergure et délicate qui a nécessité une grande précision pour la pose de chacune des poutrelles, de la part des équipes qui assurent ces travaux.

Les travaux continuent selon le planning et les prochaines phases seront la réalisation de coffrage et de ferrailage avant le coulage du nouveau tablier du pont. Pour cela, **260 m³ de béton seront livrés sur le chantier courant avril**.

Durant les travaux, la circulation de la RD58 est totalement interrompue sur l'ouvrage. Tous les véhicules doivent suivre l'itinéraire de déviation, qui emprunte dans les deux sens de circulation les routes départementales n°946, n°51 et n°58, et traverse les agglomérations de Marle, Bosmont-sur-Serre, Cilly et Montigny-sous-Marle.



La Direction Départementale de la Voirie (DVD) est maître d'ouvrage pour le compte du Conseil départemental de l'Aisne ainsi que pour la conduite d'opération. La DVD est maître d'œuvre conception (Service Ingénierie et Grands Travaux) assistée par INGEROP maître d'œuvre réalisation pour le suivi des travaux (Arrondissement Nord, District de Vervins).

Les travaux seront réalisés par le groupement Ouvrages d'art de l'Est / C.G.C.R

Le montant global de l'opération représente un investissement de 1 580 000 € TTC financé par le Département. Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), d'un montant de 400 000€.

[Découvrez la pose des premières poutrelles en vidéo :](#)

